

**Scolarisation au Royaume-Uni via le CNED  
(Centre national d'enseignement à distance)**

**Pour tout renseignement sur le contenu des formations et l'inscription, contacter d'abord le [CNED](#) (fiche d'inscription téléchargeable sur leur site)  
Téléphone : +33 (0)5 49 49 94 94**

Vous résidez au Royaume-Uni, vous ne pouvez pas scolariser votre enfant dans l'un des établissements français homologués par l'Education nationale au Royaume-Uni et vous souhaitez inscrire votre enfant au CNED. Afin d'obtenir les attestations nécessaires, veuillez transmettre au Service Culturel de l'Ambassade, par email, les informations et justificatifs suivants :

**Formule complète à inscription réglementée**

(Inscription : de fin juin à début novembre)

L'accès au CNED en scolarité en classe complète réglementée est réservé aux élèves pouvant justifier d'une **inscription dans le système français** (dans un établissement public ou privé sous contrat en France, un établissement homologué de l'enseignement français à l'étranger ou une inscription au CNED en scolarité complète réglementée) **l'année précédant leur demande au CNED**.

**Dans ce cas, un avis favorable du Conseiller culturel est nécessaire.**

Afin d'obtenir cet avis, merci de bien vouloir transmettre au Service culturel, par email, les informations et documents suivants :

- Nom, prénom et date de naissance de l'élève,
- Votre adresse de résidence au Royaume-Uni,
- L'intitulé précis des cours demandés : niveau (CP, 3<sup>ème</sup>, ...),
- La page « avis du conseiller culturel » du dossier d'inscription pré-remplie,
- Les justificatifs correspondant au motif d'inscription choisi sur cette même page (ex : contrat de travail pour l'itinérance de la famille, certificat médical, inscription en formation sportive, etc.),
- Un numéro de téléphone où éventuellement vous contacter,
- Une copie des bulletins de l'année scolaire précédente (avec notamment la mention de l'avis de passage au niveau supérieur). En cas d'inscription en cours d'année scolaire, joindre une copie du dernier bulletin de notes. Si l'enfant était scolarisé dans un établissement britannique durant l'année scolaire précédente, joindre une attestation de l'établissement.
- Un état de sortie précisant que l'élève a quitté son établissement scolaire précédent.

Merci de noter que toute demande incomplète ne pourra être traitée.

**NB** : une fois l'avis du conseiller culturel reçu, le(s) dossier(s) d'inscription complet(s) seront envoyé(s) par les parents directement au CNED avec le règlement.

## Formule scolarité complémentaire internationale

Dans ce cas, un avis du conseiller culturel n'est pas nécessaire et les inscriptions se font directement auprès du CNED en France. Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter le CNED au +33 (0)5 49 49 94 94 / <https://www.cned.fr/eleve/scolarite-complementaire-internationale>

**Attestation de suivi en fin d'année scolaire** : elle concerne les élèves inscrits à la formule complémentaire internationale pour l'année scolaire en cours (à la demande des parents et à partir de juillet).

Afin d'obtenir cette attestation de suivi, merci de bien vouloir transmettre au Service culturel, par email, les informations et justificatifs suivants :

- Nom, prénom et date de naissance de l'élève,
- Niveau de classe au CNED,
- Niveau de classe dans l'établissement scolaire britannique,
- Adresse de l'établissement britannique,
- Un numéro de téléphone et une adresse email où éventuellement vous contacter,
- **Une copie du bulletin scolaire délivré par l'établissement britannique,**
- **Une copie de l'attestation et le bilan de suivi de formation remis par le CNED.**

## Epreuves du Diplôme national du brevet et du Baccalauréat

Les candidats qui suivent une scolarité au CNED en **formule complète réglementée** sont invités à **contacter le CNED** pour connaître les modalités d'inscription au baccalauréat.

L'académie de Lille est l'académie de rattachement pour le Royaume-Uni. Dès lors, **les inscriptions aux examens en tant que candidats individuels doivent s'effectuer via l'académie de Lille** (<https://www1.ac-lille.fr>), rubrique « Informations pratiques, examens et concours ».

Les élèves inscrits au CNED peuvent passer les épreuves du Diplôme national du brevet et du Baccalauréat à Londres, au Lycée français Charles de Gaulle.

*Pour toute information complémentaire :*

> Diplôme national du brevet > <https://www1.ac-lille.fr/diplome-national-du-brevet-121457>  
> Baccalauréat général > <https://www1.ac-lille.fr/baccalaureat-general-et-technologique-epreuves-anticipees-122695>

### **Contact**

Ambassade de France / Institut français du Royaume-Uni  
23 Cromwell Road  
Londres SW7 2EL

Email : [education@institut-francais.org.uk](mailto:education@institut-francais.org.uk)